



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/ISAR/18
22 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes

Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes
internationales de comptabilité et de publication

Vingtième session
Genève, 29 septembre-1^{er} octobre 2003
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Transparence et publication pour la gouvernance d'entreprise: examen des études de cas et examen de la contribution du Groupe de travail intergouvernemental d'experts à l'élaboration du guide pratique pour la gouvernance d'entreprise.
4. Questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la vingt et unième session.
6. Adoption du rapport.

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Conformément à l'usage, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts (ISAR) est invité à élire un président et un vice-président/rapporteur.

GE.03-51889 (F) 070803 080803

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. En ce qui concerne l'organisation des travaux, le Groupe disposera de trois jours ouvrables. Il pourrait consacrer sa première séance plénière, le 29 septembre, aux questions de procédure (points 1 et 2) ainsi qu'à la présentation du point 3. Cette session marque le vingtième anniversaire des sessions annuelles du Groupe, qui a été créé en octobre 1982. Il est envisagé d'accorder du temps au Groupe d'experts pour lui permettre de faire le bilan de son action en faveur de la transparence et de l'harmonisation des normes de comptabilité et d'examiner les tâches qui l'attendent. Ces discussions pourraient avoir lieu avant la présentation du point 3. Les séances suivantes seront consacrées à l'examen détaillé des points 3, 4 et 5. Le secrétariat établira un calendrier indicatif des séances, qui sera distribué le premier jour de la session.

Documentation

TD/B/COM.2/ISAR/18 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Transparence et publication pour la gouvernance d'entreprise: examen des études de cas et examen de la contribution du Groupe de travail intergouvernemental d'experts à l'élaboration du guide pratique pour la gouvernance d'entreprise

3. À sa dix-neuvième session, le Groupe d'experts a décidé d'inscrire cette question à son ordre du jour, décision qui a été approuvée par la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes à sa septième session. Des études de cas ont été réalisées sur les principaux problèmes liés à l'application des prescriptions en matière de publication pour la gouvernance d'entreprise dans les pays suivants: Brésil, États-Unis, Fédération de Russie, France et Kenya. Il convient de noter à cet égard que le Groupe d'experts examine les questions relatives à la gouvernance d'entreprise conformément au Plan d'action de Bangkok adopté lors de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (TD/390).

Documentation

TD/B/COM.2/ISAR/19 Principaux problèmes liés à l'application des prescriptions en matière de publication pour la gouvernance d'entreprise

Add.1 à 5 Études de cas sur la publication pour la gouvernance d'entreprise au Brésil, aux États-Unis, en Fédération de Russie, en France et au Kenya

Point 4: Questions diverses

4. Au titre de ce point, les participants peuvent aborder divers sujets relatifs aux activités actuelles du Groupe de travail, qu'il s'agisse de questions de fond ou du suivi des activités. Le Groupe examinera les rapports ci-après:

TD/B/COM.2/ISAR/20 Communication d'informations concernant l'impact des entreprises sur la société: tendances et problèmes actuels

TD/B/COM.2/ISAR/21 Révisions du programme type de l'ISAR concernant la qualification des experts-comptables

Le Groupe souhaitera peut-être également assurer le suivi des travaux en cours dans le domaine de la comptabilité environnementale, comme par exemple le manuel sur les indicateurs d'efficacité. Le Président de la dix-neuvième session souhaitera peut-être présenter un bref rapport sur les directives CNUCED-ISAR relatives à la comptabilité des PMA qui ont été achevées et publiées entre les deux sessions. Lors des sessions précédentes, des représentants d'un certain nombre d'organisations régionales et internationales ont pris la parole pour informer les participants des activités entreprises par ces organisations. Lors de la dix-neuvième session, de nombreux participants ont demandé que davantage de temps soit consacré à ces présentations. Des présentations analogues sont prévues pour la vingtième session au titre du point 4 de l'ordre du jour.

Point 5: Ordre du jour provisoire de la vingt et unième session

5. L'ordre du jour provisoire de la vingt et unième session sera établi en fonction des débats de la vingtième session et des sessions antérieures, ainsi que des questions qui se font jour dans le domaine de la transparence des entreprises, compte tenu du mandat du Groupe de travail et du Plan d'action de Bangkok. Au cours de la vingt et unième session, le Groupe examinera également toutes les nouvelles questions dont il pourrait être saisi à la suite de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Point 6: Adoption du rapport

6. Le Groupe de travail intergouvernemental pourrait adopter des conclusions concertées, s'il le juge nécessaire. Le Président voudra peut-être établir un résumé des travaux et présenter un rapport final. Le rapport sera soumis à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes à sa huitième session en janvier 2004.
